

# L'UNSA vous informe



## Les accidents de trajet



À défaut d'avoir des informations par la CPR, L'UNSA Ferroviaire choisit de vous informer des règles mises en place en cas d'accidents de trajet.

Si vous n'avez pas de témoins lors d'un incident de trajet, celui-ci sera automatiquement non reconnu comme accident de travail !!

Afin de ne pas avoir à connaître de déboires avec la CPR, nous vous invitons à trouver un témoin et/ou, à défaut, de faire intervenir les pompiers ou un autre service de secours qui pourra témoigner de votre accident.

**Exemple :** Vous vous faites percuter par un véhicule en rentrant du travail en vélo. Le chauffard s'enfuit. Dans le feu de l'action, vous n'avez pas noté la plaque d'immatriculation. Avant de rentrer, s'il n'y a pas de témoins, et même si vous vous sentez bien, appelez les pompiers afin qu'ils puissent se porter témoins lors de votre déclaration d'accident, sans oublier de porter plainte.

Le seul appel à son hiérarchique ne suffit pas. Même si vous n'êtes jamais en maladie et qu'il s'agit de votre premier accident en quinze ans de carrière, cela ne changera rien...

L'UNSA Ferroviaire trouve dommage que la CPR n'informe pas les salarié(e)s SNCF de ces modalités mais nous, à l'UNSA Ferroviaire, nous faisons le choix de vous informer !



Lyon, le 18/01/2018





**Unsa-ferroviaire Rhône-Alpes**  
45 rue Sainte Genevieve  
69006 Lyon

Tél: 04 78 92 92 27

Ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

Site internet :

[www.unsa-ferroviaire.fr](http://www.unsa-ferroviaire.fr)



## BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné(e)

Nom..... Prénom.....

Fonction..... Grade.....

Qualification..... Niveau.....Position.....N° C.P.....

Adresse domiciliaire.....

Etablissement.....

Lieu de travail et téléphone .....

Adresse .....

Adresse mail (de préférence personnel) : .....

**Adhère au syndicat UNSA Cheminots.**

Fait à.....

Le.....

Qualifications	Cotisation (à payer)	Déduction fiscale (66 %)	Cotisation (restant à charge)
A -B -TA	90,00 €	59,40 €	30,60 €
PS25 Exécution	92,00 €	60,72 €	31,28 €
C- TB1	95,00 €	62,70 €	32,3 €
D1- TB2	102,00 €	67,32 €	34,68 €
D2-TB3-PS25 Maitrise	114,00 €	75,24 €	38,76 €
E1	115,00 €	75,90 €	39,10 €
E2	130,00 €	85,80 €	44,20 €
F1	141,00 €	93,06€	47,94 €
F2	162,00 €	106,92 €	55,08 €
G1	171,00 €	112,86 €	58,14 €
G2	188,00 €	124,08 €	63,92 €
H1	203,00 €	133,98 €	69,04 €
H2	223,00 €	147,18 €	75,82 €
CS	242,00 €	159,72 €	82,28 €
PS25 Cadres A	144,00 €	95,04€	48,96 €
PS25 Cadres B	186,00 €	122,76 €	63,24 €
Retraités	45,00 €	29,7€	15,30 €
Alternants/Veuves	21,00 €	13,86 €	7,14 €

**COTISATIONS 2018**